

Désherbage des céréales

Les conditions météorologiques de l'automne dernier ont, et c'est peu de le dire, compliqué la récolte des cultures de printemps. Les semis de céréales, quand ils ont pu avoir lieu, s'en sont retrouvés fortement retardés. Le début de l'hiver ne fut guère plus favorable, ce qui a pu impacter les levées. Actuellement, il n'est donc pas rare d'observer de l'hétérogénéité entre les parcelles mais également au sein d'une parcelle. L'accès aux terres est encore très difficile.

Du point de vue des adventices, le report de la date de semis n'est pas une mauvaise chose. La germination des graminées est influencée négativement par le report de la date de semis. En cas de semis tardif, les graminées et les dicotylées seront moins développées en sortie d'hiver. Il devrait donc être possible « d'alléger » son programme de désherbage.

Actuellement, trois situations sont rencontrées :

- des céréales semées précocement et qui ont pu être dés herbées. Dans ce cas, il conviendra juste de vérifier que le traitement d'automne a bien fonctionné ;
- des céréales semées précocement et qui n'ont pas pu être dés herbées. L'utilisation d'herbicides foliaires sera nécessaire et il sera très important d'adapter le traitement au stade atteint par les adventices et les graminées en particulier. Cela pourrait poser un problème en escourgeon car l'arsenal en produits antigaminées foliaires est plus limité qu'en froment ;
- des céréales semées (très) tardivement qui seront moins infestées en graminées. Si la céréale n'a pas atteint le stade 3 feuilles (BBCH 13) et même si cela se justifie moins techniquement, il reste possible d'appliquer un produit racinaire à base de *flufenacet*. ATTENTION, tous les produits à base de *flufenacet* ne sont pas autorisés en sortie d'hiver (certains sont limités à l'automne). Si la céréale a dépassé le stade 3 feuilles (BBCH 13), le stade début tallage (BBCH 21) n'est plus très loin et un herbicide foliaire pourra être appliqué.

Pour éviter tout problème de sélectivité, il reste important d'attendre que la céréale ait retrouvé un état végétatif correct.

Dans tous les cas, il est primordial d'aller constater sur place afin de prendre la bonne décision. Les semis tardifs rendent des économies possibles.



Colza d'hiver : Premières captures de charançons de la tige du colza !

Les températures sont actuellement exceptionnellement élevées pour un mois de février ; c'est un signe du réchauffement climatique. La semaine dernière, nous avons connu quelques belles journées avec le retour du soleil combiné avec des températures douces qui ont favorisé la sortie précoce des insectes en fin d'hiver. En colza d'hiver, les premiers charançons de la tige du colza ont été piégés dans 2 champs le 17 février 2024, à Denée et à Jamiolle.

Dans le cadre du réseau d'observations, le suivi hebdomadaire des insectes ravageurs en colza d'hiver reprend donc tôt cette année pour bien repérer l'arrivée de ces insectes nuisibles au développement de la culture du colza d'hiver.

Le colza d'hiver est actuellement en cours de montaison et représente le stade le plus sensible aux piqûres de ponte du charançon de la tige du colza. Comme son nom l'indique, cet insecte s'intéresse à la tige du colza en début d'élongation. Après qu'une femelle ait déposé un œuf dans la tige, la plante réagit par un éclatement de tige qui sera observé ultérieurement.

Pour repérer facilement l'arrivée de cet insecte dans un champ de colza, le bassin jaune est très utile : il sera remonté sur une tige pour attirer facilement les insectes volants. Cet insecte passe souvent inaperçu, avant l'arrivée des méligèthes qui s'intéresseront aux boutons floraux.

Le charançon de la tige du colza est le plus gros des charançons ; il mesure de 3 à 4 mm de longueur et est de couleur gris cendré, avec des pattes noires.

La ponte débute de une à trois semaines (en fonction des températures) après la reprise d'activité des femelles et les vols d'envahissement des cultures.

Depuis le retrait européen du phosmet en 2022, il ne reste plus que 2 matières actives autorisées pour lutter contre le charançon de la tige en Belgique : la cyperméthrine et la deltaméthrine. La liste des produits autorisés en Belgique se trouve [ici](#).

On se souviendra du printemps 2018 qui avait connu des dégâts très importants en colza d'hiver, liés à la forte pression des charançons de la tige et des méligèthes, arrivés mi-mars.

Il convient donc de surveiller de près la culture du colza d'hiver, à partir de maintenant, quel que soit l'état de la végétation.



Piège jaune en champ de colza



Charançon de la tige

Dernier rappel, Livre Blanc Céréales - 21 février 2024

Les acteurs wallons de la recherche et du développement actifs dans le secteur des céréales sont heureux de vous inviter aux séances d'information du **Livre Blanc – Céréales** le mercredi 21 février 2024 à l'Espace Senghor à Gembloux (Avenue de la Faculté d'Agronomie, 11 à Gembloux 5030).

ATTENTION TRAVAUX, l'avenue de la Faculté d'Agronomie est, en partie, mise en sens unique vers la gare. Le parking du Senghor est bien accessible (voir plan ci-dessous).

Cette année, un orateur invité abordera le sujet des produits résiduels et matières organiques fertilisantes.

Une séance aura lieu le matin à 9h00 (accueil à partir de 8h30) et une autre l'après-midi à 14h00 (accueil à partir de 13h30). Ces deux séances d'information sont identiques.

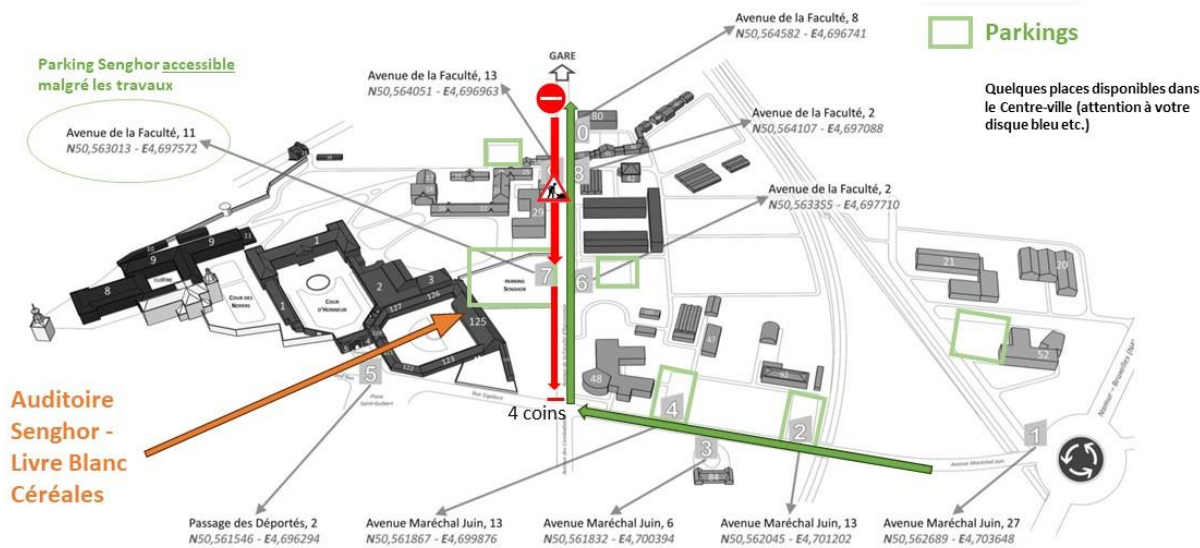
Agréée pour la phytolice (1 point). N'oubliez pas votre carte ID.

La brochure reprenant les thèmes de cette séance d'information sera disponible sur place, au prix coûtant de 18 euros, ou par versement de 25 € (18 € + 7 € de frais d'envoi (Belgique)), au n° de compte BE62 3401 5580 3761, ULiège – GxABT – 5030 Gembloux en communication « Livre Blanc Fev 2024 » + « votre adresse ».
Renseignements : 081/62.21.39.

Les présentations seront prochainement disponibles en ligne sur le site suivant : <https://livre-blanc-cereales.be/>

De plus, les listes des produits phytopharmaceutiques autorisés en céréales, cad les pages jaunes, seront également en ligne, dès ce mercredi, en suivant le lien suivant : <https://centrespilotes.be/cp/cepicop/cereales/produits-autorises/>

L'avenue de la Faculté d'Agronomie est, en partie, mise en sens unique vers la gare.



A partir de ce lundi 15 janvier 2024, des travaux de remplacement de conduites de gaz sont prévus dans l'avenue de la Faculté d'Agronomie. Le tronçon situé entre le carrefour des 4 coins et le carrefour avec la rue des Volontaires est mis en **sens unique** vers la gare.

Rappel – Offre d'emploi

Dans le cadre de ses programmes de recherche et d'encadrement du secteur agricole, Gembloux Agro-Bio Tech, faculté de l'Université de Liège, est à la recherche d'un profil dans le domaine de l'étude des cultures céréalières et oléo-protéagineuses. Cette personne serait alors active dans la Gestion d'expérimentations « grandes cultures ».

L'offre complète est disponible en [ici](#).

Comment postuler :

Les candidatures peuvent être soumises avant le **26 Février 2024**, par email, au Prof. Benjamin Dumont (benjamin.dumont@uliege.be) avec la référence [Job - Experimentation] et doivent inclure (1) un curriculum vitae et (2) une lettre de motivation. Renseignements complémentaires à l'adresse e-mail ci-dessus ou au +32(0)81/62 21 43.

Le poste est à pourvoir à partir du 11 Mars 2024.

28 février- Utilisation de microorganismes en agriculture dans un but de réduction des intrants

L'UCLouvain, l'ULg Gembloux ABT et le CRA-W organisent une demi-journée de conférences/débat sur le thème de l'utilisation des microorganismes en agriculture pour la biostimulation et le biocontrôle des cultures. Cet événement aura lieu à **Louvain-La-Neuve** le mercredi **28 février à 13h30**.

Cette demi-journée marquera la clôture du projet MicroSoilSystem, visant à la réduction d'intrants de synthèse par application de consortia microbiens.

Le CePiCOP sera présent à cet événement et participera au débat de clôture sur les freins, les leviers, les risques et les opportunités actuelles qu'offre l'utilisation de ces microorganismes en agriculture.

Plus d'informations et inscription obligatoire en cliquant [ici](#)



[Informations et inscription](#)

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP

Mail : info@cepiscop.be

Tél : 0499/63.99.00

Site : <https://centrespilotes.be>

Prochain avertissement le 27 février 2024

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW-Direction de la Recherche et du Développement, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, du CORDER asbl, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, de Requasud asbl.

Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CePiCOP